

Resp. client:
N° commande:
N° client:
Pers. cont.:
Tél.: -
Fax: -
GSM: -
e-mail: p-f-l@hotmail.com

ProKo.: LS01
N° rapport : 5182056
N° rapp. prov.:
Date: 29/10/2019



Organisme de contrôle a.s.b.l.

Client / Mandant :
MINTAS MARIUS AUREL
BLD LOUIS METTEWIE 77/19
1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Département: ELE

RAPPORT DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE BT DE RACCORDEMENT DEFINITIF ou RESIDENTIEL
(exécuté sous l'accréditation BELAC suivant procédure interne QPRO/ELE/001, §7.3)

GENERALITES

Appareil/Install. ID: Type d'installation: existante Type de locaux: appartement
Lieu de contrôle: Appartement 5ieme étage BLD LOUIS METTEWIE 77/19 MOLENBEEK-SAINT-JEAN 1080
Type de contrôle: visite de contrôle Selon RGIE Art. 86/271/271bis
Date du contrôle: 29/10/2019 Contrôle suivant dans 300 mois, ou avant le 31/10/2044 Contrôleur: DHALLUIN KEVIN
Propriété de: MINTAS MARIUS AUREL BLD LOUIS METTEWIE 77/19 1080 MOLENBEEK-SAINT-JEAN
Installateur: -
T.V.A.: - Carte-ID : - Délivré à : - Date: -

DESCRIPTION

EA N°: - N° compteur: 5385361 Index I: 53077 kWh Index II: -
Raccordement: réseau souterrain Fourreau: Plaque d'isolat.:
Tension de serv.: 3 x 220V Protection max.: 40A Protection princ.: aut. 4p 25A Interr.: interr. diff. génér.
Liaison comptage-coffre de repart.: type câble: XVB nombre conduct.: 4 section: 6 mm²
Câble de raccordement au réseau: type câble: nombre conduct.: section: mm²
Electrode de terre: type: barres section: 16 mm² Résistance de dispersion: 13 Ohm
Interrupteur Diff.: Général: 4p 40A/300mA est plombé: p.a. Diff. Supplém.: 4p 40A/30mA
Fonct. bouton d'essai: en ordre boucle de défaut: en ordre Résist. d'isolem. général: 12 MOhm
Installation exécutée conformément aux schémas: en ordre Etat du matériel électrique: en ordre
Protection contre les chocs électriques: contact direct: en ordre contact indirect: en ordre
Continuité PE et liaison équipotential: en ordre Matériel fixe et mobile: en ordre
Description - appareils : ☐ voir les schémas en annexe ☐ schéma unifilaire et schéma de position ont été signés pour approbation
Ne sont pas encore placés: ☐ cuisine ☐ salle de bains ☐ chauffage central ☐ compteur de gaz ☐ compteur d'eau ☐ luminaires
Ne sont pas encore raccordés: liaison équipotential ☐ principale ☐ supplémentaire
Nombre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 13

9 x D2p 16A 3 x D2p 20A 1 x D2p 25A

CONSTATATIONS - Note (N) - Remarque (O) - Infraction (I) - les numéros réfèrent aux infractions standardisées

N Lors d'un contrôle "vente d'une habitation" selon RGIE art 276bis, le vendeur et l'acheteur doivent respecter des obligations. En lisez plus par ce lien :
https://www.ocb.be/documenten/2018/note_information_vente_habitation.pdf

CONCLUSION

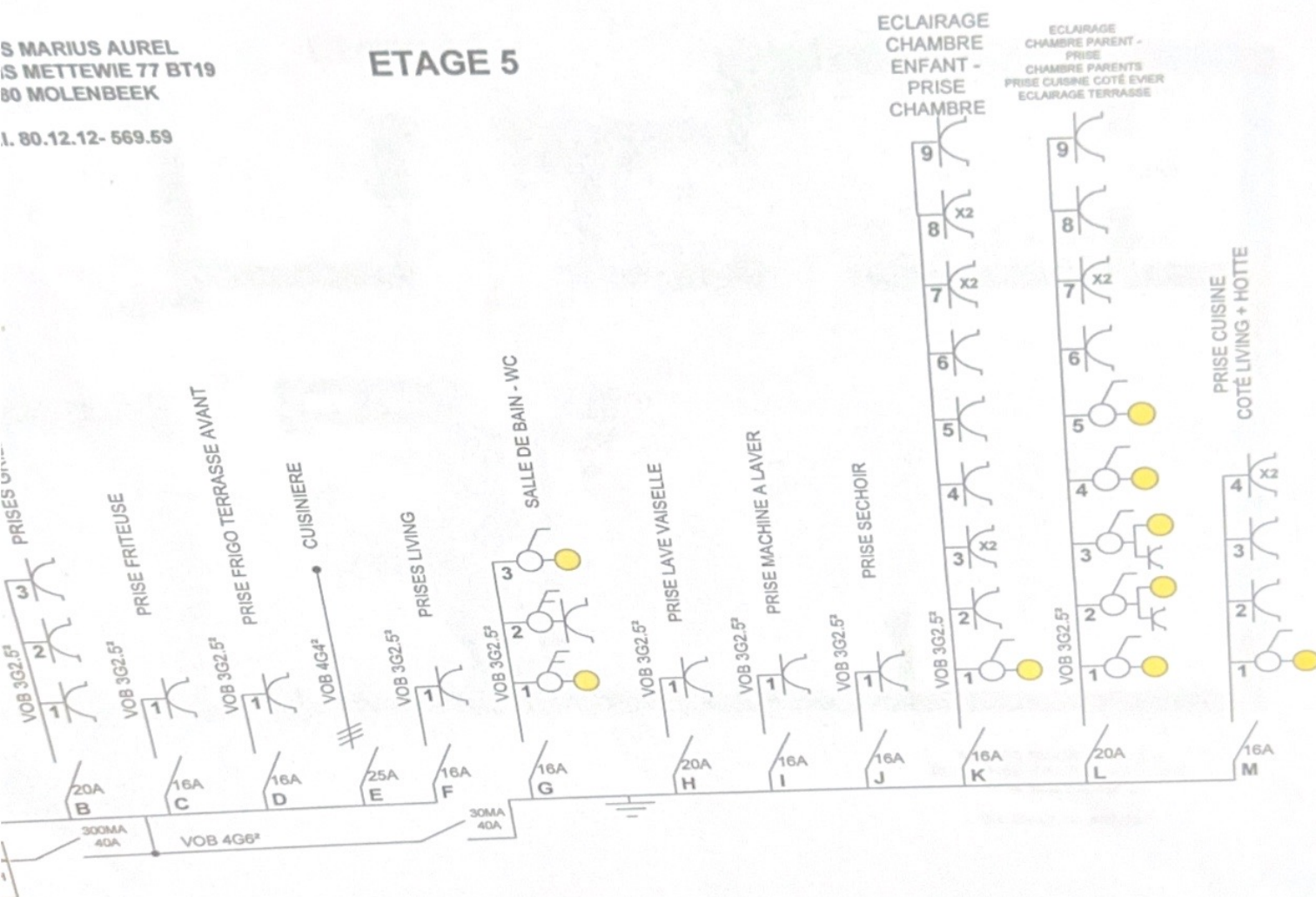
L'installation est conforme aux prescriptions mentionnées. L'installation peut être mise/rester en service.
L'installation doit être contrôlée au plus tard à la date mentionnée ici dessus, comme prévu par l'art. 271 du RGIE, ainsi qu'avant toute mise en service d'une modification importante ou d'une extension notable, exécutées avant cette date.

Pour le Directeur Technique,

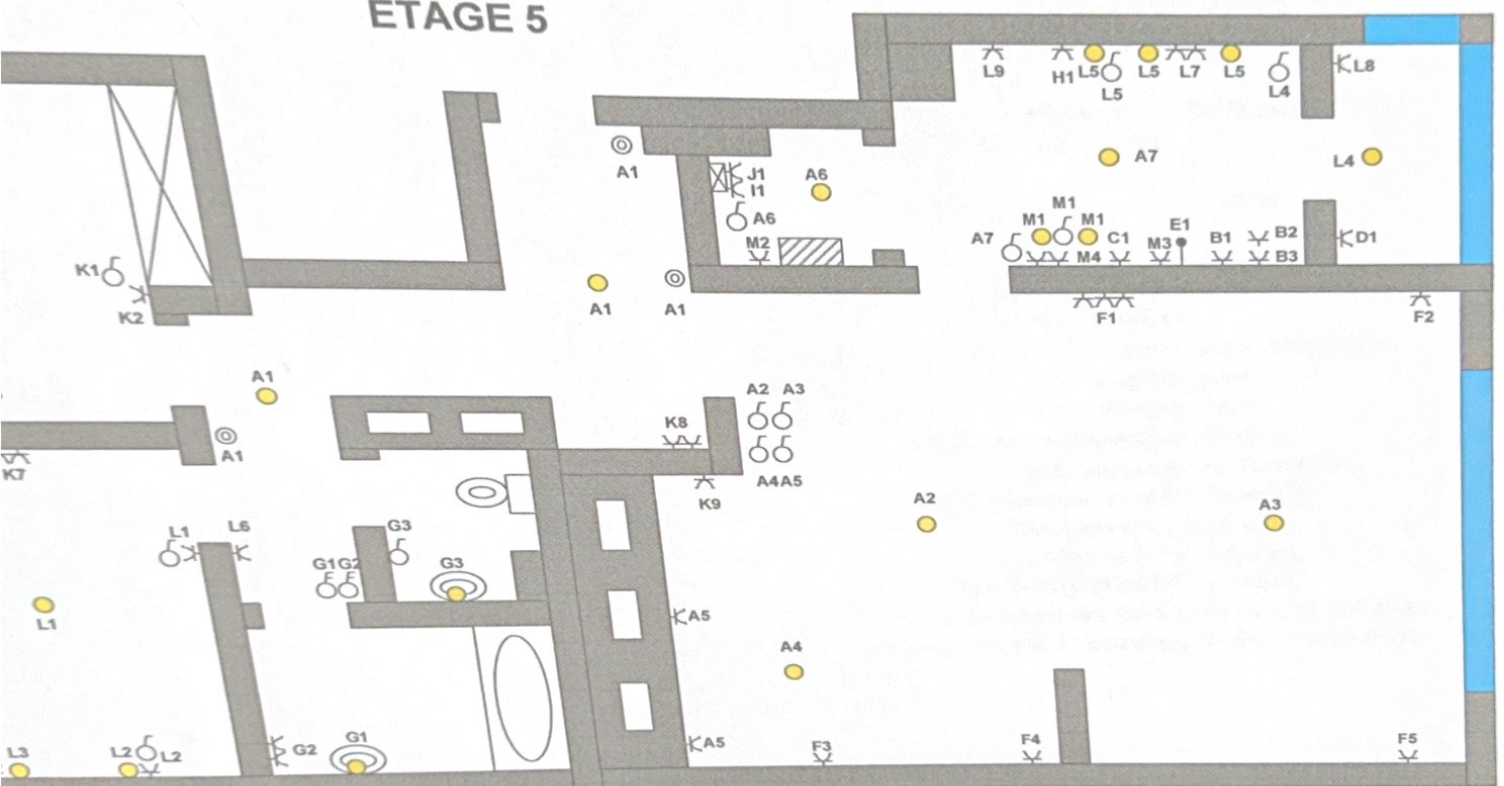
Le contrôleur

S MARIUS AUREL
S METTEWIE 77 BT19
80 MOLENBEEK
l. 80.12.12- 569.59

ETAGE 5



ETAGE 5



MINTAS MARIUS AUREL
BLD LOUIS METTEWIE 77 BT19
1080 MOLENBEEK

C.I. 80.12.12- 569.59